



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES

9 MAI 2017



INNERGEX

INFORMATION PROSPECTIVE

- Certaines déclarations au cours de cette assemblée peuvent contenir de l'information prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières, qui exprime les prévisions et attentes de la Société à l'égard d'événements ou de résultats futurs.
- L'information prospective comporte des risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats et le rendement de la Société diffèrent considérablement des résultats et du rendement futurs exprimés dans l'information prospective.
- La Société ne s'engage nullement à mettre à jour ni à réviser l'information prospective, à moins que la loi ne l'exige.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS

- L'auditoire est mis en garde que des mesures comme le « BAIIA ajusté », les « Flux de trésorerie disponibles » et le « Ratio de distribution » ne sont pas des mesures reconnues par les IFRS et n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS; par conséquent, elle sont susceptibles de ne pas être comparables à celles présentées par d'autres émetteurs.



JEAN LA COUTURE
PRÉSIDENT DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION

MEMBRES DE LA HAUTE DIRECTION ET SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE

- ▶ **MICHEL LETELLIER, MBA**

Président et chef de la direction
et membre du conseil d'administration

- ▶ **JEAN PERRON, CPA, CA**

Chef de la direction financière

- ▶ **NATHALIE THÉBERGE, LL.B.**

Vice-présidente – Affaires juridiques
corporatives et secrétaire corporatif, et
secrétaire de l'assemblée



DÉPÔTS AUX ARCHIVES



- ▶ Avis de convocation à l'assemblée générale annuelle et extraordinaire des actionnaires
- ▶ Circulaire d'information de la direction – Sollicitation de procurations
- ▶ Formulaire de procuration
- ▶ Demande de rapports financiers
- ▶ Confirmation de Services aux investisseurs Computershare inc.

RAPPORT DES SCRUTATEURS

- ▶ Désignation de **Martine Gauthier** et **Gale Demick** en tant que scrutateurs
- ▶ Lecture du rapport des scrutateurs
- ▶ Confirmation du quorum et ouverture de l'assemblée



DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE



- ▶ Rapport de la direction
- ▶ Dépôt des états financiers consolidés audités et du rapport de l'auditeur
- ▶ Résolutions
- ▶ Allocution du président du conseil d'administration
- ▶ Période de questions
- ▶ Levée de l'assemblée



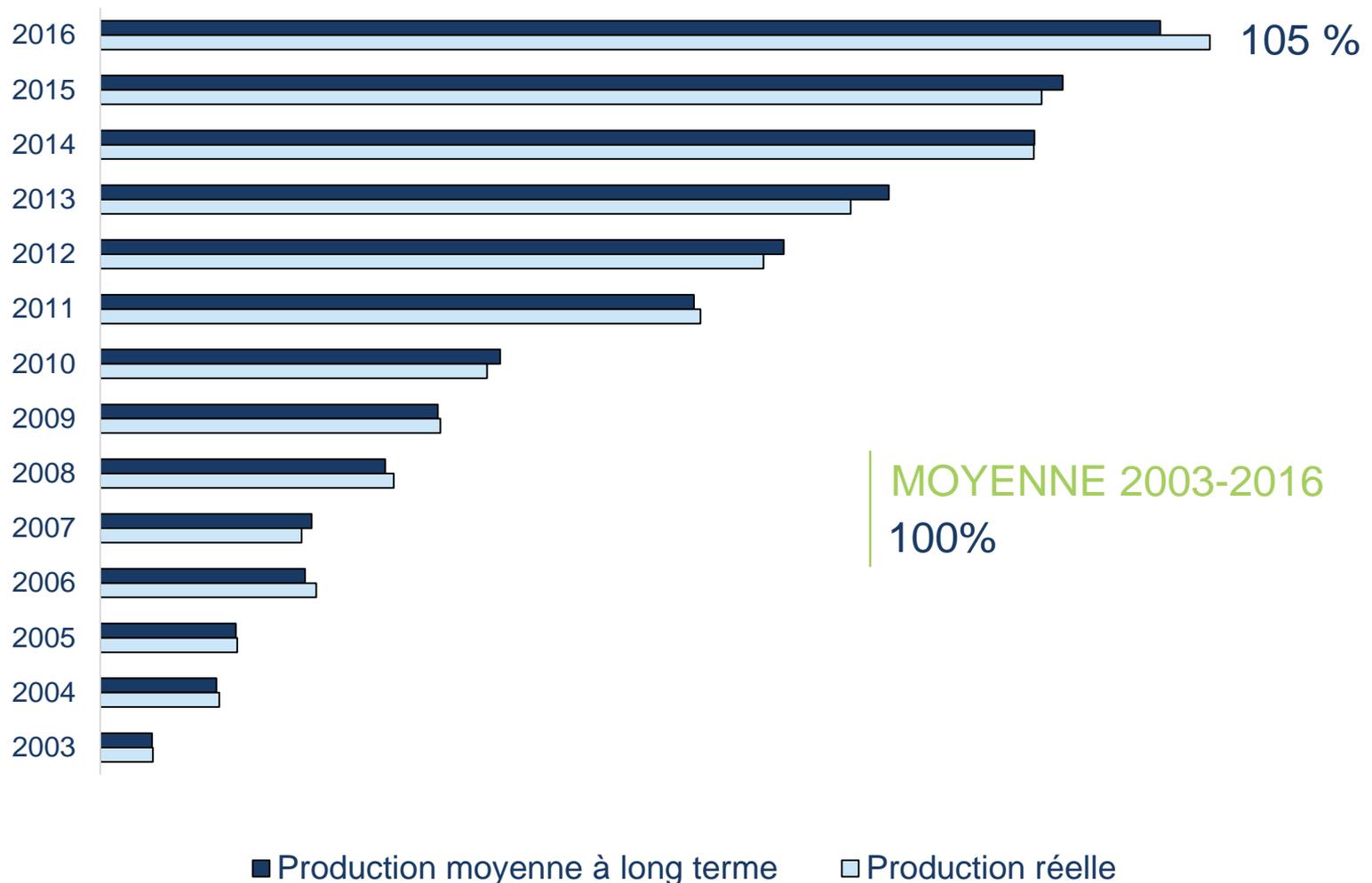
JEAN PERRON, CPA, CA

CHEF DE LA DIRECTION FINANCIÈRE

SOMMAIRE DES RÉSULTATS FINANCIERS 2016

		2016	2015	Différence
Production	GWh	3 522	2 988	+ 18 %
Produits	M\$	293	247	+ 19 %
BAlIA ajusté	M\$	216	184	+ 18 %
Bénéfice net (perte nette)	M\$	32	(48)	
Flux de trésorerie disponibles	M\$	76	74	+ 2 %
Ratio de distribution		91 %	86 %	

PRÉVISIBILITÉ DE LA PRODUCTION



POSTES DE BILAN 2016

		2016	2015	Différence
Actif	M\$	3 604	3 128	+ 15 %
Passif	M\$	3 119	2 657	+ 17 %
Avoir des actionnaires	M\$	485	472	+ 3 %
Dette liée aux projets	M\$	2 445	2 093	+ 17 %
Dette liée aux projets en proportion de la dette totale		93 %	93 %	

SOMMAIRE DES RÉSULTATS

1ER TRIMESTRE 2017

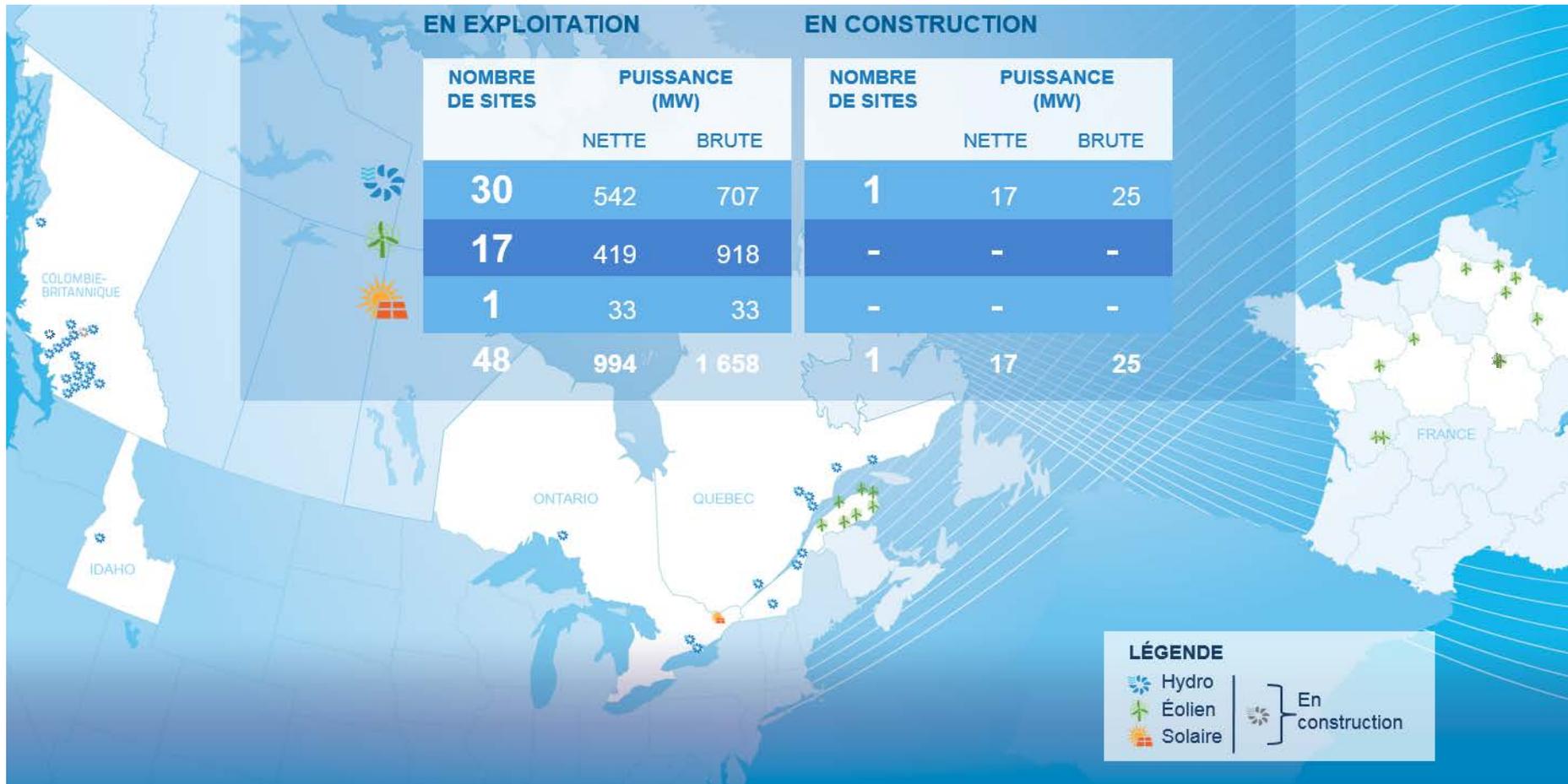
		2017	2016	Différence
Production	GWh	722	664	+ 9 %
Produits	M\$	75	62	+ 19 %
BAlIA ajusté	M\$	51	48	+ 7 %
Bénéfice net (perte nette)	M\$	(2)	7	



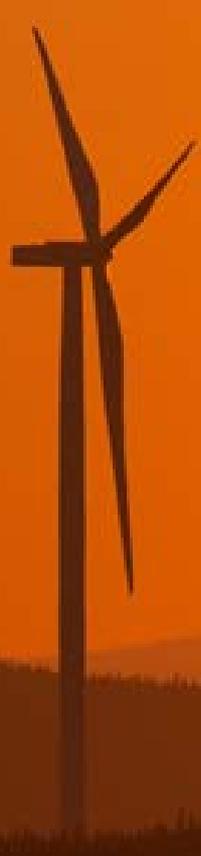
MICHEL LETELLIER, MBA

PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

CAPACITÉ D'ALIMENTER UN RÉSEAU PLUS VASTE



REVUE 2016 ET PERSPECTIVES 2017



PROJETS COMPLÉTÉS EN 2016



Mesgi'g Ugju's'n, QC



Big Silver Creek, C.-B.

PARC ÉOLIEN MESGI'G UGJU'S'N



PROJET HYDROÉLECTRIQUE BIG SILVER CREEK

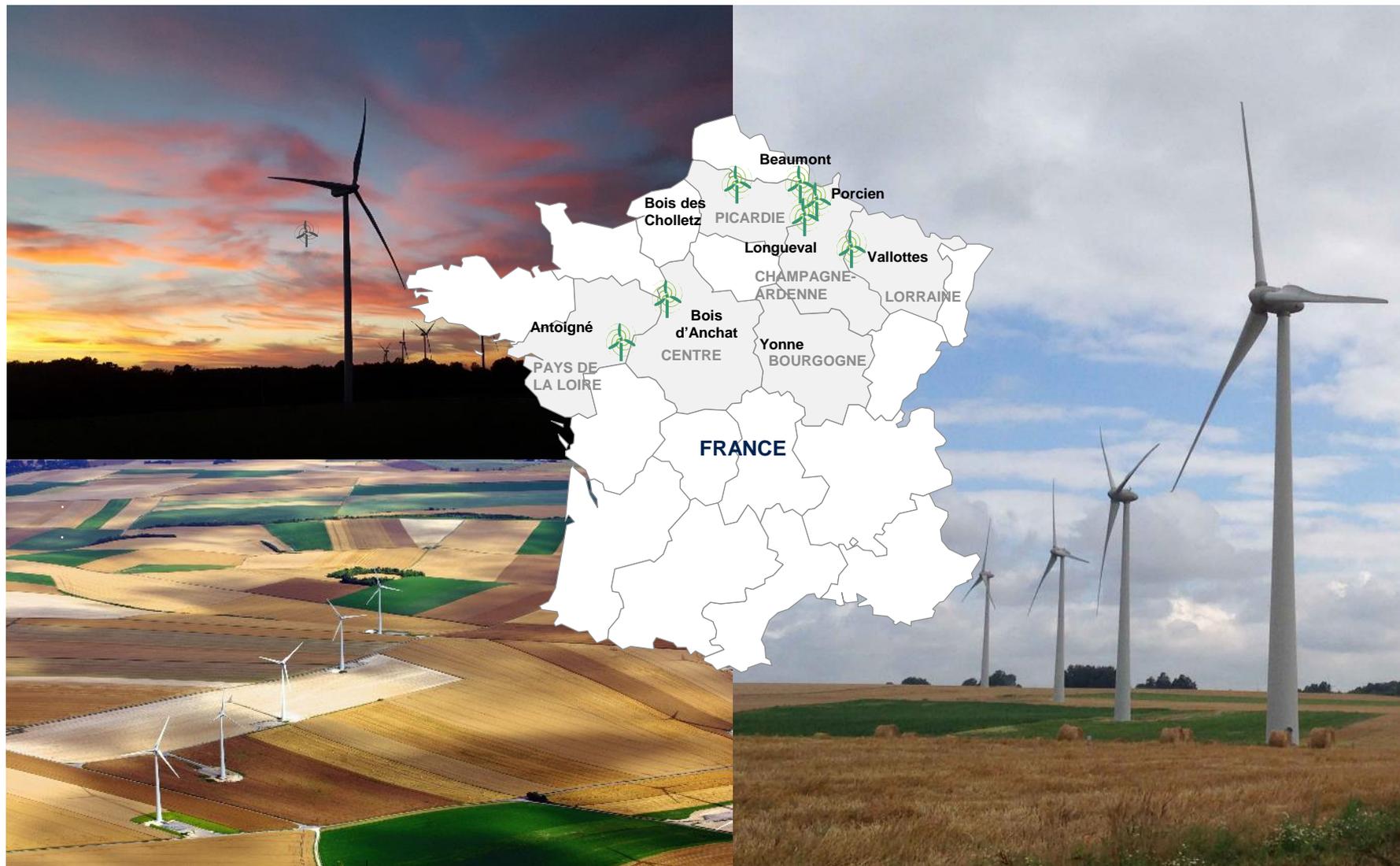


ACQUISITION DE WALDEN NORTH



Walden North, C.-B.

ACQUISITIONS EN FRANCE





Yonne, FR

MISE EN SERVICE DE UPPER LILLOOET RIVER T1 2017



Upper Lillooet River, C.-B.

MISE EN SERVICE DE BOULDER CREEK T2 2017



Boulder Creek, C.-B.

ACQUISITION POTENTIELLE DE 3 PROJETS ÉOLIENS EN FRANCE EN T2 2017

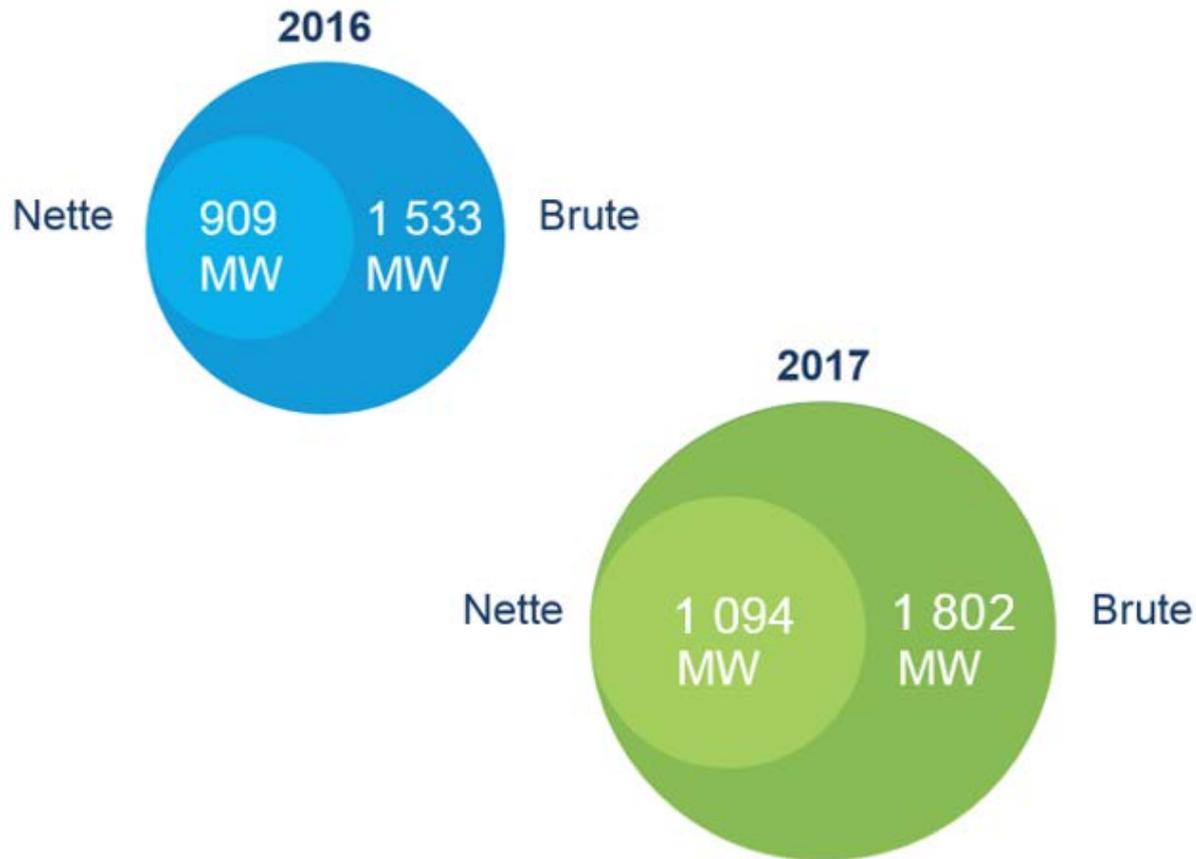


OBJECTIFS 2017



PUISSANCE

PUISSANCE INSTALLÉE



Ces prévisions reflètent la mise en service du projet Boulder Creek, présentement en construction, l'acquisition de Yonne, de même que les trois projets éoliens français. Elles excluent quelque acquisition potentielle ou autres opportunités de développement.

PERFORMANCE

2017 (comparativement à 2016)

- ▶ Production **↑ 36%**
- ▶ Produits **↑ 52%**
- ▶ BAIIA ajusté **↑ 55%**
- ▶ Flux de trésorerie disponibles **↑ 49%**
- ▶ Ratio de distribution **moins de 70%**

Ces prévisions reflètent la mise en service du projet Boulder Creek, présentement en construction, l'acquisition de Yonne, de même que les trois projets éoliens français. Elles excluent quelconque acquisition potentielle ou autres opportunités de développement.



CROISSANCE

- ▶ Poursuivre les projets potentiels au Canada
- ▶ Ouvrir un bureau en France afin de poursuivre les occasions de développement de projets
- ▶ Marchés en développement :
 - États-Unis
 - Amérique latine



CONCLUSION

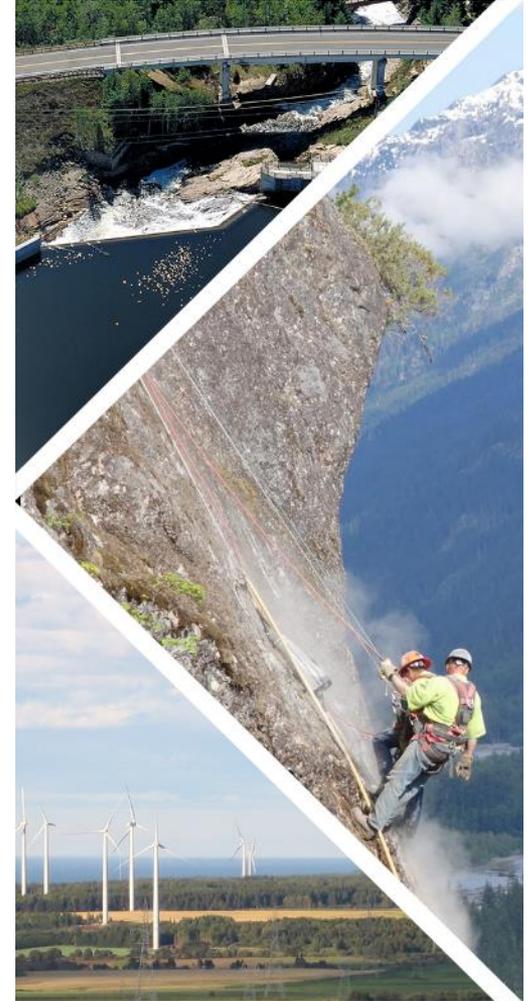




JEAN LA COUTURE
PRÉSIDENT DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION

DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS

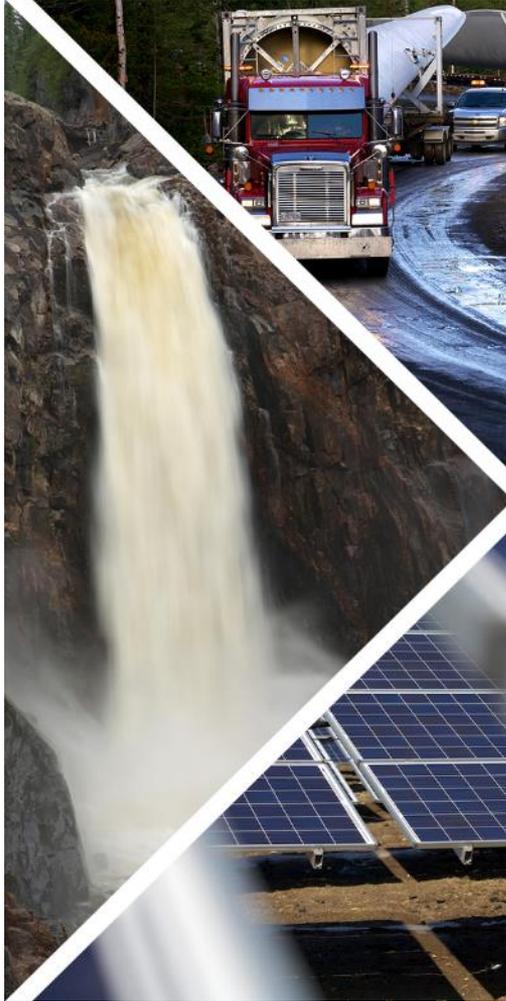
- ▶ Dépôt des états financiers consolidés audités et du rapport de l'auditeur



RÉSOLUTIONS



RÉSOLUTIONS CONCERNANT L'ÉLECTION INDIVIDUELLE DES MEMBRES DU C.A.



- ▶ Nathalie Francisci
- ▶ Monique Mercier
- ▶ Richard Gagnon
- ▶ Daniel Lafrance
- ▶ Michel Letellier
- ▶ Dalton McGuinty
- ▶ Jean La Couture

RÉSOLUTION CONCERNANT LA NOMINATION DE L'AUDITEUR DE LA SOCIÉTÉ

- ▶ Résolution nommant Deloitte S.E.N.C.R.L./ s.r.l. pour agir à titre d'auditeur de la Société jusqu'à la prochaine assemblée annuelle des actionnaires ou jusqu'à la nomination de son successeur, et autorisant le conseil d'administration de la Société à fixer sa rémunération.

RÉSOLUTION SPÉCIALE POUR RÉDUIRE LE COMPTE EN CAPITAL DÉCLARÉ

IL EST RÉSOLU, À TITRE DE RÉOLUTION SPÉCIALE, ce qui suit :

1. Le compte capital déclaré tenu à l'égard des actions ordinaires de la Société est réduit à 500 000 \$ sans paiement ni distribution aux actionnaires de la Société.
2. Une somme égale à la différence entre le compte capital déclaré actuel tenu à l'égard des actions ordinaires de la Société et 500 000 \$ est créditée au compte surplus d'apport tenu à l'égard des Actions ordinaires de la Société.
3. Même si la présente résolution spéciale a été dûment adoptée par les actionnaires de la Société, le Conseil d'administration de la Société peut, à sa discrétion exclusive et sans autre approbation des actionnaires de la Société, révoquer la présente résolution spéciale à tout moment jusqu'à la prochaine assemblée annuelle des actionnaires avant d'effectuer cette réduction du capital déclaré et choisir de ne pas agir conformément à la présente résolution spéciale ou de ne pas la mettre en œuvre.
4. N'importe quel administrateur ou dirigeant de la Société est par les présentes autorisé, au nom et pour le compte de la Société, à signer et remettre tous les documents et prendre toutes les autres mesures qui, de l'avis de cet administrateur ou dirigeant, peuvent être nécessaires ou souhaitables pour mettre en œuvre la présente résolution spéciale et les affaires autorisées par les présentes, cette décision étant attestée de façon définitive par la signature et la remise de ces documents et la prise d'une telle mesure

RÉSOLUTION SUR LA RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

- ▶ Résolution sur une base consultative, pour ne pas diminuer le rôle et les responsabilités du conseil d'administration, concernant l'approche de la rémunération des membres de la haute direction telle qu'elle est divulguée dans la circulaire d'information de la Société

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT DU CONSEIL



PÉRIODE DE QUESTIONS



LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

A wide-angle photograph of a large concrete dam in a mountainous region. Water is cascading over the dam's spillway, creating a white, frothy waterfall. The dam is built on a rocky riverbed. In the background, there are dense evergreen forests covering the hillsides under a clear sky. The overall scene is serene and natural.